

Vers une action climatique saine et équitable

NOTE DE POLITIQUE

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

JUIN 2025

AVANT-PROPOS

Publics cibles : les décisionnaires provinciaux et municipaux des différents secteurs.

Objectif : explorer les conséquences des changements climatiques sur la santé, ainsi que les raisons et les moyens de tenir compte de l'équité dans l'action climatique.

Mandat : cette collection de notes de politique est financée par le gouvernement du Québec dans le cadre d'un mandat confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visant à mettre en œuvre l'action *Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques – volet santé* du Plan pour une économie verte 2030.

L'Institut national de santé publique est le centre d'expertise et de référence en santé publique au Québec. Il soutient le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. Il a également comme rôle, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements. Il doit enfin informer les décideurs des impacts sanitaires des politiques publiques.

MESSAGES CLÉS

- Les menaces climatiques, comme les inondations, les vagues de chaleur ou les feux de forêt, affectent la santé physique et mentale des populations partout au Québec et devraient s'intensifier au cours des prochaines années. Les blessures et traumatismes, les maladies cardiovasculaires et respiratoires ainsi que les troubles de santé mentale devraient augmenter.
- Bien que l'ensemble de la société québécoise soit affecté par les changements climatiques, certains groupes en subissent davantage les effets. Afin de corriger ces déséquilibres, il importe d'intégrer l'équité dans l'action climatique.
- Pour ce faire, certaines démarches peuvent être entreprises en amont de l'élaboration des politiques, parmi lesquelles l'évaluation d'impact sur la santé et l'équité. Les décideurs peuvent également élaborer des politiques qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et les facteurs de risque, et ce, en augmentant la résilience des communautés. La planification durable de l'aménagement du territoire et de la mobilité ainsi que l'amélioration des conditions socioéconomiques des personnes défavorisées participent à davantage d'équité.
- Une action collective robuste est nécessaire pour lutter efficacement et équitablement contre les changements climatiques et leurs conséquences. Il s'agit d'une occasion déterminante pour améliorer la santé et le bien-être des populations actuelles et futures, particulièrement de celles qui en ont le plus besoin.

1 DES CONSÉQUENCES CLIMATIQUES PRÉSENTES ET CROISSANTES

Les menaces climatiques affectent le bien-être des populations partout au Québec. L'année 2023 fut un exemple probant avec sa succession d'épisodes de verglas, d'inondations, de vagues de chaleur et de feux de forêt. L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée à l'échelle planétaire.

Les menaces climatiques devraient s'intensifier durant les prochaines décennies [1]. Le nombre de jours où la température atteindra 32 degrés et plus sera notamment multiplié par environ 10 selon un scénario d'émissions élevées dans les régions du sud du Québec entre 2071 et 2100 [2]. Plusieurs régions connaîtront des risques climatiques inhabituels, comme plusieurs épisodes rapprochés de précipitations extrêmes qui pourraient surcharger les systèmes d'assainissement des eaux usées, ou encore un manque d'eau potable lié à des périodes de sécheresse. Cette augmentation en fréquence et en intensité des risques climatiques amplifiera les conséquences sur la santé et engendrera des situations sans précédent.

De plus, les menaces climatiques se conjugueront aux enjeux socioéconomiques, ce qui risque de provoquer le dépassement des capacités des gouvernements et d'augmenter la polarisation sociale. La gestion des urgences de sécurité civile et les systèmes de santé pourraient faillir si des événements dommageables se superposent ou se succèdent [3].

1.1 Des conséquences essentiellement négatives sur la santé

L'ensemble des conditions de vie dans lesquelles les populations naissent, grandissent, apprennent, travaillent, vieillissent et se divertissent sont impactées par les changements climatiques. Ces impacts se cumulent et affectent de multiples façons la santé physique, mentale et psychosociale des individus.

Vagues de chaleur : les effets sur la mortalité et le système de santé

De 1996 à 2019, la chaleur aurait causé en moyenne 470 décès, 225 hospitalisations, 36 000 visites à l'urgence, 7 200 transports en ambulance et 15 000 appels à Info-Santé chaque année au Québec [4].

Inondations : les effets sur la santé mentale

Les personnes dont les résidences ont été inondées en 2019 étaient 4 à 5 fois plus nombreuses à présenter des problèmes de santé mentale comparativement aux personnes dont la résidence a été épargnée [5].

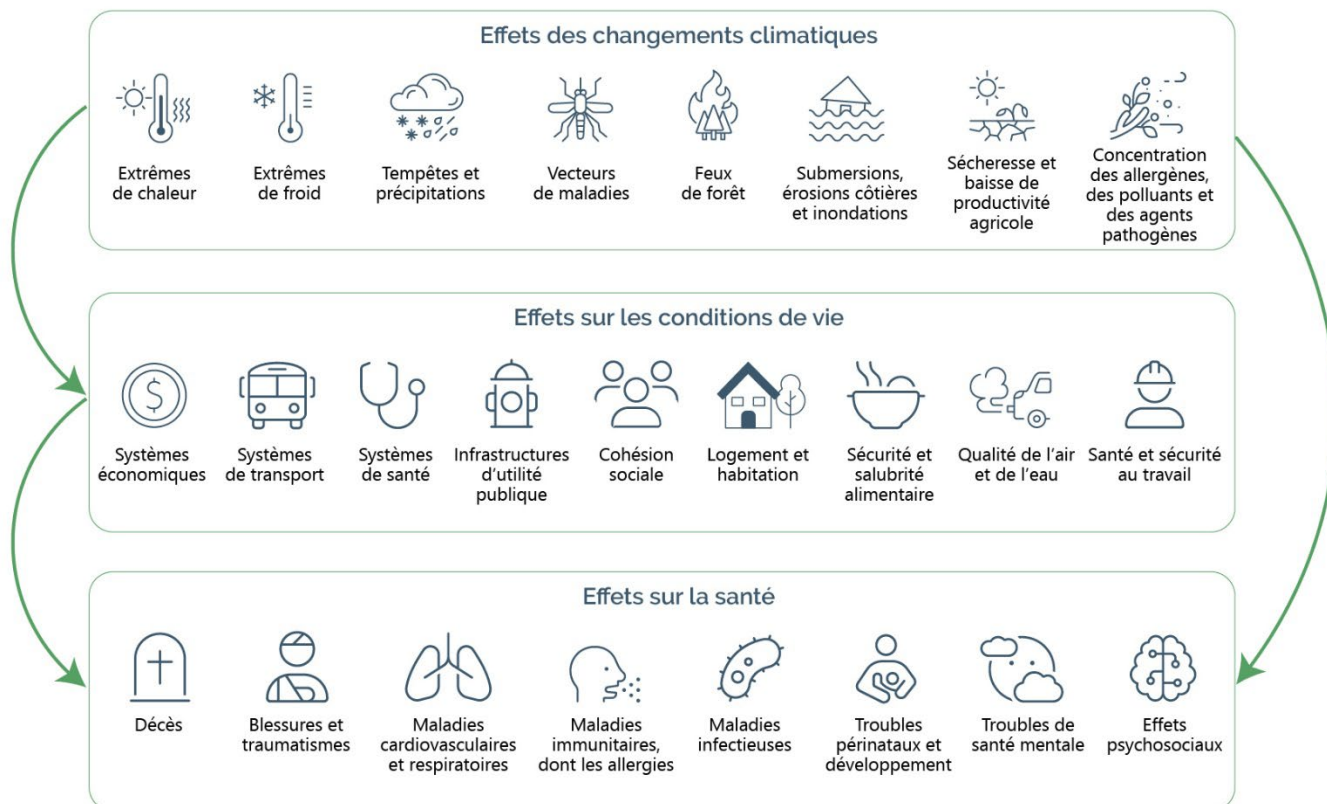
Maladie de Lyme : une croissance considérable depuis une décennie

Le nombre annuel de cas déclarés et acquis au Québec est passé de 66 en 2014, à 381 en 2019 et à 568 en 2024 [6]. Ce nombre pourrait augmenter de 1,8 (494 cas) à 14,5 fois (5 535 cas) en 2050 par rapport à 2019 selon des hypothèses modérées ou fortes d'exposition aux tiques infectées [7].

Pour illustrer ces effets cumulatifs, pensons aux inondations qui peuvent engendrer des blessures physiques. La perte de ses biens et l'incertitude liée au remboursement des dommages peuvent engendrer du stress et affecter la santé mentale, et même cardiovasculaire, des personnes touchées. Si

les effets sur la santé sont importants, les familles pourraient perdre un emploi, s'appauvrir et composer avec de l'insécurité alimentaire ou un logement inabordable. La figure 1 illustre quelques exemples de liens entre les changements climatiques, ainsi que leurs effets potentiels sur les conditions de vie et la santé des populations.

Figure 1 Les changements climatiques affectent les conditions de vie et la santé



Adapté de : [8, 9]

1.2 Des conséquences inégalement distribuées

Bien que l'ensemble des populations soient et seront affectées par les changements climatiques, certaines le sont davantage, car elles doivent composer avec un cumul de facteurs de risques. Le tableau 1 présente les principaux facteurs de risques liés à la vulnérabilité ou à l'exposition.

Voici trois exemples de populations qui sont davantage affectées.

- Les [personnes à faible revenu](#) présentent généralement un état de santé physique ou mentale plus fragile qui pourrait être exacerbé. Les effets des chaleurs et des froids extrêmes les affectent davantage, notamment parce qu'elles habitent des logements mal adaptés dont l'isolation laisse à désirer. Les îlots de chaleur urbains et la pollution de l'air sont plus présents dans les quartiers défavorisés, augmentant le risque de développer des maladies cardiovasculaires et respiratoires.

- Les [personnes âgées](#) vivent davantage d'isolement alors qu'elles ont besoin d'un soutien accru. La prise de médicaments les rend parfois plus sensibles à la chaleur, alors que la pollution de l'air peut accélérer un déclin cognitif.
- Enfin, les [Premières Nations et les Inuit](#) entretiennent habituellement des liens plus étroits avec le territoire. Leurs activités traditionnelles et leur bien-être peuvent être affectés par la dégradation de l'environnement. Les Inuit, qui habitent au nord du Québec, doivent composer avec des infrastructures se fragilisant à mesure que le pergélisol s'affaisse. Ces populations autochtones pourraient subir davantage de troubles de santé mentale et d'insécurité alimentaire.

Tableau 1 Exemple de facteurs de risque*

	Facteurs de vulnérabilité	Facteurs d'exposition
Facteurs individuels	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau d'autonomie • Faible revenu et scolarisation • Grossesse • Isolement social • Incapacité physique ou intellectuelle • Premier et troisième âge • Prise de médicaments • Problèmes de santé physique ou mentale • Situation d'itinérance • Statut migratoire ou minorité ethnoculturelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Comportements préventifs inadéquats • Éloignement géographique • Emploi extérieur ou milieu de travail inadapté • Faible perception du risque ou de contrôle • Logement de faible qualité • Loisirs et activités menant à s'exposer • Milieu de vie et résidence exposés aux menaces (p. ex., zones inondables)
Facteurs collectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Affaiblissement des institutions • Manque de disponibilité d'options de déplacements actifs ou collectifs • Discriminations • Insuffisance des ressources • Inégalités socioéconomiques (p. ex., revenu, genre, santé) • Manque de diversité économique • Perte de biodiversité • Polarisation sociale • Surcharge des infrastructures essentielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction de milieux naturels • Étalement urbain ou forte densité • Faible sensibilisation • Infrastructures de gestion de l'eau propices à la contamination ou aux débordements • Infrastructures essentielles exposées aux menaces • Minéralisation et espaces verts insuffisants • Pollution environnementale • Utilisation de matériaux absorbant la chaleur

* Certains facteurs peuvent représenter à la fois des facteurs de vulnérabilité et des facteurs d'exposition.

Sources : [1, 8]

**Les changements climatiques amplifient les inégalités sociales,
économiques et sanitaires déjà présentes.**

2 INTÉGRER L'ÉQUITÉ POUR UNE ACTION CLIMATIQUE PLUS JUSTE

L'action climatique peut être définie comme un ensemble de mesures visant directement ou indirectement à atténuer les changements climatiques ou à s'y adapter. Elle inclut, entre autres, la gouvernance (p. ex., lois, politiques, règlements, plans, comités), la production de connaissances, les programmes de financement, ainsi que les infrastructures grises et naturelles.

Le gouvernement du Québec et plusieurs experts – dont ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et du Comité consultatif sur les changements climatiques du Québec – reconnaissent l'importance d'intégrer l'équité dans l'action climatique [1, 10–12].

L'équité se traduit par une situation dans laquelle chacun dispose des mêmes chances et opportunités de départ, et ce, jusqu'à l'atteinte de la finalité souhaitée [13]. L'atteinte de l'équité passe par la reconnaissance que tous les groupes de population ne partent pas sur un même pied d'égalité et par la correction des facteurs entraînant ce déséquilibre [14].

Pour corriger les éventuels déséquilibres entre les groupes de populations plus ou moins favorisés, les réflexions et les actions en matière climatique doivent reconnaître et favoriser la responsabilité collective.

2.1 Placer la responsabilité collective au cœur de l'action climatique

Les efforts individuels sont nécessaires, mais insuffisants dans la lutte contre les changements climatiques. Des politiques publiques structurantes doivent être priorisées pour faciliter le passage à l'action de tous les acteurs de la société [1, 10, 11]. Cette nécessaire action institutionnelle et collective soulève plusieurs considérations éthiques.

La question de la responsabilité est centrale : les personnes les plus affectées par les conséquences des changements climatiques sont généralement celles qui contribuent le moins à leurs causes. En 2019, les 20 % des ménages québécois les moins fortunés ont émis l'équivalent de dix tonnes de CO₂, alors que ce chiffre s'élève à 35 pour les 20 % les plus fortunés, soit l'équivalent d'environ 30 vols transatlantiques à partir du Québec [15]. Cette différence peut générer un important sentiment d'impuissance et d'injustice qui mine la cohésion sociale et la mobilisation climatique.

Les iniquités dans la capacité d'agir face aux changements climatiques doivent également être considérées. Les personnes qui habitent dans un îlot de chaleur ou qui n'ont pas facilement accès à la nature subissent des préjudices, particulièrement en matière de santé, qui ne relèvent pas de leur responsabilité individuelle, mais plutôt du partage des ressources dans la société. De même, une personne qui ne dispose pas des revenus ou des libertés pour rénover son logement dans une visée d'efficacité énergétique ne peut être tenue seule responsable.

Enfin, l'équité intergénérationnelle doit être prise en compte. Les prochaines générations devront composer avec les conséquences climatiques des choix actuels. Elles n'auront potentiellement pas accès aux mêmes ressources sociales ou économiques. Les coûts engendrés affecteront nécessairement les services qu'il sera possible de rendre à la population actuelle et future.

Des pertes annuelles considérables

Le Canada subira dès 2025 des pertes annuelles de 25 milliards de dollars en raison des changements climatiques, soit l'équivalent de 50 % de la croissance projetée du PIB. Ces dommages pourraient atteindre 100 milliards de dollars par an et entraîner la disparition d'un demi-million d'emplois d'ici 2055 [16].

Les coûts de perte de vie et de qualité de vie liés à la chaleur et la qualité de l'air

Au Québec, les coûts de santé associés à l'augmentation de la chaleur pourraient atteindre 10,9 milliards annuellement selon un scénario modéré d'émissions en 2050 [17].

Au Canada, selon un scénario modéré d'émissions, les coûts associés à une mauvaise qualité de l'air sont estimés annuellement à 87 milliards de dollars d'ici 2050 et à 246 milliards d'ici 2100 [18].

Ces questions sont centrales dans l'élaboration des politiques afin d'assurer un partage des avantages et des inconvénients de l'action climatique dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle.

3 DES LEVIERS POUR FAVORISER L'ÉQUITÉ DANS L'ACTION CLIMATIQUE

Les décideurs des différents paliers et secteurs disposent de différents leviers pour intégrer l'équité dans l'action climatique. Ils peuvent prendre des mesures en amont de l'élaboration des politiques. Il est également avisé d'agir sur les facteurs de risque afin d'augmenter la résilience des communautés.

3.1 Agir en amont de l'élaboration des politiques

Certaines démarches permettent d'assurer la prise en compte de besoins des populations défavorisées dans l'élaboration des politiques. Cette section en présente quelques exemples.

Évaluer les effets différenciés selon les populations ou les territoires

[L'évaluation d'impact sur la santé et l'équité](#) permet de brosser un portrait des conséquences des changements climatiques, en particulier sur la santé et le bien-être. Elle est utile pour prioriser les mesures à instaurer dans les milieux ou secteurs où elles auront le plus d'effets, tout en tenant compte de la capacité d'action des différentes populations.

Assurer la participation en amont des communautés dans l'élaboration des politiques

La participation des communautés permet de collecter des données utiles qui seraient autrement inaccessibles pour délivrer une réponse adaptée à leurs besoins. Cette participation contribue aussi à la cohésion sociale et facilite incidemment l'adhésion aux solutions climatiques proposées [19–21].

Se doter de principes éthiques

Le respect des droits fondamentaux, l'exemplarité de l'État dans ses divers secteurs (p. ex., cohérence entre santé, économie, environnement, éducation, affaires sociales) et une perspective de long terme (p. ex., la tradition autochtone des sept générations à venir) s'avèrent utiles pour soutenir la prise de décisions visant une action climatique équitable [22].

Intégrer la contribution des organisations de santé publique

Les organisations de santé publique fournissent des données sur l'état de santé de la population et sa vulnérabilité aux menaces climatiques. Elles peuvent également contribuer à évaluer des actions pour limiter les effets de ces menaces sur la santé. D'ailleurs, le Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques recommande d'intégrer systématiquement la dimension de santé publique dans les politiques d'adaptation [10].

3.2 Contre les facteurs de risque et favoriser la résilience

Les politiques de lutte contre les changements climatiques sont plus efficaces pour la santé et l'équité lorsqu'elles s'intéressent aux facteurs collectifs. L'ensemble de la société, en particulier tous les ministères et organismes, peuvent être mis à contribution. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques exemples de politiques et d'interventions à la fois efficaces et équitables.

Pour en savoir plus sur l'action climatique en santé publique

[Espace informationnel de l'INSPQ sur les changements climatiques et la santé](#)

[Webinaires de l'INSPQ sur les changements climatiques et la santé](#)

[Évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et plans d'adaptation régionaux au climat en santé publique \(VRAC-PARC\)](#)

[Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation \(2021\)](#)

[Système de surveillance et de prévention des impacts sanitaires des événements météorologiques extrêmes \(SUPREME\)](#)

[Verdissement urbain et embourgeoisement : guide à l'intention des municipalités pour promouvoir un verdissement équitable \(2023\)](#)

[Pour une transition juste : tenir compte des inégalités sociales de santé dans l'action climatique \(2023\)](#)

[Cartographie des îlots de chaleur urbains](#)

[Parler efficacement des changements climatiques \(2024\)](#)

[Déclaration des autorités de santé publique du Québec à l'occasion de la COP28 \(2023\)](#)

[Programme scientifique 2024-2029 de l'INSPQ \(2024\)](#)

Planifier un aménagement du territoire et une mobilité plus durables

- Intégrer l'équité en santé dans les schémas d'aménagement et de développement ou les plans de lutte contre les changements climatiques.
- Développer les infrastructures de mobilité collective et active, en particulier dans les quartiers ou les régions défavorisés.
- Développer des espaces verts et des parcs éponges dans les communautés plus défavorisées; etc.

Protéger l'environnement et la biodiversité

- Réduire les sources de polluants atmosphériques (p. ex., véhicules à combustion, milieux minéralisés).
- Protéger les milieux naturels, incluant les espaces verts et bleus.
- Adopter des pratiques agricoles favorisant la santé des sols, etc.

Communiquer efficacement

- Réfléchir les systèmes d'alerte en priorisant les personnes à mobilité réduite (p. ex., en situation de handicap, aînés, femmes enceintes), en situation d'itinérance ou ne maîtrisant pas les langues officielles.
- Améliorer la compréhension des risques climatiques en diffusant une information vulgarisée et de proximité.
- Établir des modalités de communication climatique visant à réduire les effets psychosociaux des sinistres, etc.

Améliorer les conditions socioéconomiques

- Assurer une redistribution de la richesse qui permet aux personnes en situation de vulnérabilité de répondre à leurs besoins essentiels.
- Bonifier l'offre et la qualité des logements sociaux et abordables.
- Offrir des formations qualifiantes dans les nouveaux emplois verts pour les personnes traditionnellement éloignées du marché du travail, etc.

Une action collective robuste est nécessaire pour lutter efficacement et équitablement contre les changements climatiques et leurs conséquences. Il s'agit d'une occasion déterminante d'améliorer la santé et le bien-être des populations actuelles et futures, particulièrement de celles qui en ont le plus besoin. Les prochaines publications de cette collection de notes de politique détailleront certains enjeux et solutions abordés dans cette note d'introduction.

RÉFÉRENCES

1. Intergovernmental Panel on Climate Change. (2023). *Climate Change 2023 Synthesis Report. Summary for Policymakers*. Consulté à l'adresse https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf
2. Ouranos. (s. d.). Portraits climatiques. Consulté 24 janvier 2025, à l'adresse https://portraits.ouranos.ca/fr/spatial?a=0&c=0&discrete=1&e=CMIP6&i=tx_days_above_32&p=50&r=admin016&s=annual&scen=ssp370&w=0&yr=2071
3. Horizons de politiques Canada. (2024). *Perturbations à l'horizon. Rapport 2024*. Gouvernement du Canada. Consulté à l'adresse https://horizons.service.canada.ca/fr/2024/perturbations/Perturbations_a_l-horizon_rapport_2024.pdf
4. Boudreault, J., Lavigne, É., Campagna, C., & Chebana, F. (2024). Estimating the heat-related mortality and morbidity burden in the province of Quebec, Canada. *Environmental Research*, 257, 119347. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2024.119347>
5. Généreux, M., Maltais, D., & Gachon, P. (2020). Inondations 2019: des impacts psychosociaux importants, mais évitables - Enquête collaborative menée par l'UdeS avec l'UQAC et l'UQAM. *Université de Sherbrooke*. Consulté 12 juillet 2024, à l'adresse <https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/details/42622>
6. Ministère de la Santé et des Services sociaux. (s. d.). Tableau des cas humains - Archives 2014 à 2023 - Maladie de Lyme. Consulté 6 février 2025, à l'adresse <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoo noses/maladie-lyme/tableau-des-cas-humains-lyme-archives/>
7. Ripoche, M., Ouhoummane, N., Adam-Poupart, A., & Irace-Cima, A. (2024). *Fardeau de la maladie de Lyme au Québec – situation actuelle (2015-2019) et future (horizon 2050)*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3527-fardeau-maladie-lyme-actuelle-future.pdf>
8. Demers-Bouffard, D. (2021). *Les aléas affectés par les changements climatiques: effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/publications/2771>
9. Organisation mondiale de la Santé. (2023). *Changement climatique et santé*. Consulté 12 juillet 2024, à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>
10. Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques (GEA). (2024). *Agir dès aujourd'hui pour que le Québec s'adapte à la réalité des changements climatiques qui s'accélèrent: Recommandations du Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques (GEA)*. Consulté à l'adresse https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2024-05/Rapport_Groupe_experts_adaptation_changements_climatiques_GEA.pdf
11. Comité consultatif sur les changements climatiques. (2024). *Mettre en œuvre des changements profonds en réponse à l'urgence climatique: Bilan et perspective de la lutte contre les changements climatiques au Québec*. Gouvernement du Québec. Consulté à l'adresse <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/comite-consultatif-changements-climatiques/avis/bilan-perspectives-lutte-changements-climatique.pdf>

12. Gouvernement du Québec. (2023). *La transition juste: un principe au cœur de la lutte contre les changements climatiques au Québec*. Feuillelet d'information sur l'action climatique du gouvernement du Québec. Consulté à l'adresse <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/transition-juste-depliant.pdf>
13. Ouranos & Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2024). *Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques - Guide pour les organismes municipaux*. Consulté à l'adresse <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/outils/guide-elaborer-plan-adaptation-organismes-municipaux.pdf>
14. Réseau francophone international pour la promotion de la santé, & Centre de collaboration national des déterminants sociaux de la santé. (2022). *Glossaire des principaux concepts liés à l'équité en santé*. Consulté à l'adresse <https://refips.org/wp-content/uploads/2024/07/Glossaire--Centre-de-collaboration-nationale-des-determinants-de-la-sante-Juillet-2024.pdf>
15. Institut de la statistique du Québec. (2025). *Empreinte carbone des ménages selon le quintile de revenu avant impôt, 2019*. Consulté à l'adresse <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/empreinte-carbone-menages-2019-quintile-revenu.pdf>
16. Institut canadien pour des choix climatiques. (2022). *Limiter les dégâts: réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada*. Consulté à l'adresse https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Limiter-les-degats_FR_0927.pdf
17. Boudreault, J., Campagna, C., Lavigne, É., & Chebana, F. (2025). Projecting the overall heat-related health burden and associated economic costs in a climate change context in Quebec, Canada. *Science of The Total Environment*, 958, 178022. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2024.178022>
18. Institut canadien pour des choix climatiques. (2021). *Les coûts des choix climatiques pour la santé. Comment le Canada peut d'adapter, se préparer et sauver des vies*. Consulté à l'adresse https://choixclimatiques.ca/wp-content/uploads/2021/06/ChoixClimat_Cou%CC%82tsSante%CC%81_Juin2021.pdf
19. Agence de la santé publique du Canada. (2022). *Mobiliser la santé publique contre les changements climatiques: Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2022* (p. 105). Ottawa (Ontario). Consulté à l'adresse <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/corporate/publications/chief-public-health-officer-reports-state-public-health-canada/state-public-health-canada-2022/report-rapport.pdf>
20. Agence de la santé publique du Canada. (2023). *Créer les conditions favorables à la résilience des communautés: une approche de santé publique en matière d'urgences*. Ottawa (Ontario): Agence de la santé publique du Canada. Consulté à l'adresse <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/corporate/publications/chief-public-health-officer-reports-state-public-health-canada/state-public-health-canada-2023/report-rapport.pdf>
21. World Health Organization Regional Office for Europe. (2023). *Transforming the health and social equity landscape: Promoting socially just and inclusive growth to improve resilience, solidarity and peace* (No. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO). Copenhagen. Consulté à l'adresse <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/370945/WHO-EURO-2023-7761-47529-69924-eng.pdf?sequence=2>
22. Organisation internationale du travail. (2015). *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*. Consulté à l'adresse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed-emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf

Vers une action climatique saine et équitable

RÉDACTION

Marie-Hélène Senay, conseillère scientifique
David Demers-Bouffard, conseiller scientifique
Secrétariat général

SOUS LA COORDINATION DE

Benoît Houle, chef d'unité
Maude Chapados, conseillère-cadre
Secrétariat général

COLLABORATION

Michel Désy, conseiller scientifique
spécialisé Karine Hébert, conseillère
scientifique Geneviève Grenier, conseillère
scientifique Caroline Tessier, conseillère
scientifique Secrétariat général

L'équipe de rédaction et les personnes ayant collaboré au document ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.gc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-02797-8 (PDF)
DOI : <https://doi.org/10.64490/LDGX7224>

© Gouvernement du Québec (2025)

N^o de publication : 3757